

# Yonne → Actualités

## CONFÉRENCE ■ L'économiste Élie Cohen ce lundi à Auxerre Quel avenir pour l'industrie ?

Le célèbre économiste est invité par l'UIMM, pour traiter du devenir de l'industrie française et européenne.

Yves Allain

yves.allain@centrefrance.com

Le médiatique économiste Élie Cohen sera ce lundi à la Maison de l'entreprise à Auxerre. Il y est invité par L'Union des industries des métiers de la métallurgie de l'Yonne (UIMM). Cela pour donner une conférence sur « Le devenir de l'industrie française et européenne ».

« Effondrement des parts de marché à l'export »

Ce directeur de recherche au CNRS, qui obtint notamment le Prix européen du livre d'économie en 2002, nous explique la teneur de sa conférence.



ÉCONOMIE. Pour Élie Cohen, « les PME françaises ont subi un déclin » par rapport à leurs homologues allemandes. PHOTO FRÉDÉRIC BOURGAIN

sur les coûts du travail, les raisons de la désindustrialisation et les politiques à mettre en œuvre pour y faire face », indique l'auteur de *Penser la crise*.

vestissement industriel en France et en Allemagne ». Ainsi, constate le conférencier, « en particulier, les PME françaises ont sous investi par rapport aux entreprises allemandes de même taille ». De surcroît, l'effort de recherche des PME hexagonales « est beaucoup plus faible » que chez leurs homologues germaniques.

### « Des PME sous-rentables »

Ces faiblesses françaises, relève Élie Cohen, se retrouvent aussi « dans les technologies de l'information et de la communication ». De plus, Les PME de France « sont sous-rentables et sous-capitalisées » par rapport à celles d'Outre-Rhin.

Et l'économiste de conclure à « un déficit français de compétitivité sur le coût et le hors coût ». Il préconise alors de s'orienter « vers une nouvelle politique industrielle ».

Pratique. La conférence d'Élie Cohen traitant du « devenir de

### TRIBUNE

## « Le scandale des heures supplémentaires et du chômage »

Les heures supplémentaires, ce sont 174 millions d'heures supplémentaires totalisées au 1<sup>er</sup> trimestre, 382.000 emplois non créés, 749 M€ pour la protection sociale, 4 milliards pour la dépense annuelle de l'État pour l'incitation à effectuer des heures supplémentaires.

La non prise en compte de ce revenu dans le calcul pour la retraite : le chômage, c'est 4.309.000 chômeurs fin décembre 2010, 4.301 000 chômeurs fin avril 2011, un différentiel de 8.000 chômeurs de moins au 30 avril, soit 0,19 % de chômeurs en moins par rapport à la population comptabilisée au 31 décembre 2010. La grande majorité de ces emplois proposés sont des missions d'intérim de quelques fois une journée de travail, et des CDD très précaires.

La prime concerne exclusivement les entreprises privées de plus de 50 salariés, dont les dividendes auront augmenté l'année considérée. Son montant n'est pas fixé, il sera à la discrétion de l'employeur. Elle concernera au mieux 1.125.000 salariés, soit quelque 7 % des salariés du privé. Elle n'entrera pas dans le calcul pour la retraite. Elle n'abondera pas la protection sociale.

Les conclusions des experts économiques indépendants sont très éloignées de celles, peut-être hâtives, mais sans aucun doute démagogiques, de M. de Raincourt dans sa tribune politique du 30 mai.

Gérard Roubert  
Co secrétaire du Parti de gauche 89

### EN BREF

AUXERRE ■ Voyage